



Formation 412 :

Intitulé de la formation :

Je crée une pâtisserie

Identifiant interne : CPF_CR-Patiss

Pré requis :

Avoir un projet de création d'entreprise

Objectifs de la formation :

Ce parcours de formation est pour tout porteur de projet de création d'une pâtisserie et voulant se former :

- aux spécificités de la création d'un fonds de commerce ;
- à la réalisation d'une étude de marché en général et dans le secteur de la pâtisserie ;
- au montage de business plan et à la recherche de financements ;
- à la création de sociétés ;
- à la gestion d'une boutique ;
- au recrutement et au droit social.

Les objectifs de ce parcours de formation spécifique à une pâtisserie sont de :

- apprendre une méthodologie pour réussir à créer son entreprise ;
- donner des conseils pratiques pour passer à l'acte ;
- prendre les bonnes décisions pour développer l'entreprise de pâtisserie dans le futur.

L'accès au catalogue de 8 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Les points forts de la formation :

Formation en ligne de 3 mois pour créer une pâtisserie, éligible au CPF.

Une formation variée qui comprend 3 types de ressources pédagogiques :

- des parcours de formation en vidéo enregistrés par les meilleurs experts pour créer, développer et gérer son entreprise.
- un dossier sur les spécificités d'une entreprise de décoration.
- un e-book « Les clés de la création d'entreprise » et des tableaux (prévisionnel, business plan) pour préparer son projet.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 3 types de ressources pédagogiques qui se complètent :

1- 8 parcours de formation généraux sur la création d'entreprise et son développement. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je crée mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je réalise mon étude de marché - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

- Je finance mes projets et mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit des sociétés - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'administre la fonction commerciale – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'augmente les ventes avec le digital – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit social - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Temps de formation en e-learning, y compris la réalisation des tests de connaissances suivant chaque vidéo de formation : **71 H**

La durée moyenne d'un parcours est de 10 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

- 2- Un document d'environ 30 pages spécifique au métier de pâtissier. Ce document permet de réaliser une étude de marché et éclaire sur les opportunités liées à la profession.

Temps d'étude estimé du dossier de travail : 6 H

- 3- L'étude du livre « Les clés de la création d'entreprise » et établissements des documents (prévisionnel et business plan) spécifiques au projet.

Temps d'étude du livre numérique : 40 H

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour créer son entreprise de pâtisserie et la développer. Il connaît le marché, les bonnes pratiques pour se lancer et trouver des clients. Il a travaillé son projet pour pouvoir le présenter aux financeurs.

Modalités pédagogiques :

8 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.
Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

870 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr